

**COMPTE RENDU DE LA
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille DIX-NEUF, le 17 septembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie d'Eterville sous la présidence de M. SAINT Thierry, le Maire.

Présents : Messieurs : LEBREUILLY Stephan, SAINT Thierry, TOSCAN Jean

 Mesdames : DOINARD Marianne, DONGRADI Caroline, JOLIVEL Sylvie, JOUANNEAU
 Florence, SCHIER Magali,

Absents excusés Madame PERNOIT Sylvie a donné pouvoir à Madame JOUANNEAU Florence
 Monsieur BAUMGARTEN Christophe a donné pouvoir à Madame SCHIER Magali

Secrétaire de séance : Madame JOLIVEL Sylvie a été désignée secrétaire de séance

Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	08
Votants :	10
Date de convocation : 10 septembre 2019	
Date d'affichage : 12 septembre 2019	

Approbation du procès-verbal du 11 juin 2019

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du 11 juin 2019. Aucune observation n'ayant été faite, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

✓ Délibération n° 26-2019 : Convention de servitudes ENEDIS – chemin rural n°11

Monsieur le Maire Présente à l'assemblée un projet de convention entre Enedis et la Commune d'Eterville sur le chemin rurale n°11.

Le Société TOPO ETUDES est chargée de réaliser les travaux pour poser un câble Haute Tension souterrain sur 750 mètres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Donne son accord pour le projet
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude

‣ **Adopté à la majorité :**

- pour : 09
- contre : 00
- abstention : 01

✓ Délibération n° 27-2019 : Création de deux emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant qu'en raison d'un surcroît de travail dû à la distribution du bulletin municipal sur la commune d'Eterville, il y a lieu, de créer deux emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique à temps non complet à raison de 8 heures hebdomadaires dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi n°84-53

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

De ne pas créer d'emploi non permanent d'adjoint technique pour la distribution du bulletin municipal.

› Rejeté à l'unanimité :

- pour : 00
- contre : 10
- abstention : 00

✓ Délibération n° 28-2019 : Admission en non-valeur

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la présentation de demandes en non-valeur déposée par Madame Gaillard-Prete, Trésorière-receveur municipale de Caen-Orne et Odon pour un montant global de 40.00 €, au titre de recette 118 émis en 2013.

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer cette créance ont été diligentées par Madame la Trésorière-receveur municipale dans les délais réglementaires,

Considérant qu'il est désormais certain que cette créance ne pourra plus faire l'objet d'un recouvrement,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'admettre en non-valeur la somme de quarante euros.

› Adopté à l'unanimité :

- pour : 10
- contre : 00
- abstention : 00

Questions diverses

▪ Voirie

En cas de fortes pluies, la rue de l'église rencontre un problème d'évacuation d'eau. En effet, l'eau qui descend de la plaine est chargée de boue et de branchages, ce qui bouche rapidement les grilles d'évacuation. Mr le Maire a demandé aux agents communautaires de nettoyer les caniveaux tous les lundis.

Route d'Aunay, avant le croisement avec la route du Rocreuil, en venant de Caen, il a été constaté de l'eau stagnante sur la chaussée. Il serait nécessaire de décaisser le bas-côtés pour ramener son niveau en dessous de celui de la chaussée.

▪ Travaux école

Une réunion d'information pour les parents d'élèves est prévue le samedi 28 septembre 2019 à la cantine.

- **Bâtiments**

Mr le Maire informe les membres du conseil que le devis pour la remise en état du chauffage de l'église a été signé.

- **Bibliothèque**

Mme Doinard confirme qu'une exposition de peinture aura lieu à la bibliothèque à compter du 12 octobre 2019, date du vernissage. Les informations seront accessibles sur le site et sur la page Facebook de la commune.

- **Associations**

L'AESCL propose une activité « Pétanque » qui rencontre beaucoup de succès. Le terrain de boules étant trop petit, la mairie va étudier la création d'un deuxième terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h14

BAUMGARTEN Christophe	A donné pouvoir à SCHIER Magali	LEBREUILLY Stephan	
DONGRADI Caroline		PERNOIT Sylvie	A donné pouvoir à JOUANNEAU Florence
DOINARD Marianne		SCHIER Magali	
JOLIVEL Sylvie		TOSCAN Jean	
JOUANNEAU Florence			

Fait à ETERVILLE, le 20 septembre 2019

Le Maire
Thierry SAINT

Certificat d'affichage

A la porte de la mairie :

- **Affiché :**
- **Retiré le :**



